



# Rapport

Date de la séance du CE : 20 janvier 2021  
Direction : Chancellerie d'Etat  
N° d'affaire : 2019.STA.1085  
Classification : Non classifié

## Stratégie pour une administration numérique – Planification des priorités 2021

### Table des matières

1.	Synthèse .....	1
2.	Planification des priorités .....	3
3.	Calendrier, modalités, organisation, compétences .....	9
4.	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes .....	9
5.	Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux .....	9
6.	Répercussions sur les communes .....	9
7.	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société .....	10
8.	Proposition .....	10

### 1. Synthèse

Le 26 juin 2019, le Conseil-exécutif a adopté la Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne 2019-2022 (arrêté du Conseil-exécutif 719/2019). Le nouveau Secrétariat à l'administration numérique (SAN), créé en mai 2020, s'est fondé sur ce document pour élaborer avec la Conférence administration numérique (CAN), elle aussi mise en place récemment, une planification cantonale des priorités. Cet outil concrétise la stratégie en lançant, en coordonnant et en classant par ordre de priorité les projets de l'ensemble du canton et ceux de certaines Directions.

Ce plan stratégique intègre aussi des projets qui sont d'importante portée en interne ou en externe, c'est-à-dire qui font fortement progresser la numérisation ou qui constituent des bases décisives pour des projets de numérisation spécifiques. Il ne comprend en outre que ceux qui contribuent de façon significative à la mise en œuvre de la stratégie. Elaboré « en cours de route », il contient aussi bien des idées à retravailler que des projets sur le point d'être clôturés.

Il se compose de 30 projets au total pour l'année 2021. Tous peuvent être classés dans l'un au moins des trois groupes économie, population ou administration, et certains (comme TaxMe 4.0) en mobilisent

plusieurs. 15 d'entre eux traitent de sujets fondamentaux. Ils ne visent pas à numériser des processus opérationnels ; ils fondent plutôt la suite de la numérisation ou en constituent des éléments clés.

La planification des priorités a été discutée en détail dans le cadre de la CAN. Cette dernière réunit les représentantes et les représentants de toutes les Directions, de la Chancellerie d'Etat, de la Justice et de quatre communes. Le chef de l'Office d'informatique et d'organisation y siège aussi.

Le Secrétariat à l'administration numérique et la Délégation du Conseil-exécutif à l'administration numérique où siègent le président dudit Conseil, Pierre Alain Schnegg, ainsi que les conseillères d'Etat Beatrice Simone et Evi Allemann, ont examiné et approuvé la planification des priorités. Celle-ci a en outre été portée à la connaissance du président et du directeur de l'Association des Communes Bernoises. Il a été décidé avec la Conférence des secrétaires généraux de renoncer à une procédure de corapport compte tenu de la large consultation et du soutien important déjà existants.



## 2. Planification des priorités

Les projets prioritaires sont présentés ci-après, avec mention de leur organe de pilotage, de leur état d'avancement ainsi que de leur date de lancement (prévue), sous la forme d'un instantané. Il arrive parfois, notamment lorsque les projets sont encore à l'état d'idées ou en phase de lancement, que leur étendue, les responsabilités y afférentes ou leur délai de mise en œuvre changent. Plus leur développement est avancé, plus les données ci-après sont précises. L'annexe présente visuellement les priorités en matière de numérisation avec une cartographie, un regroupement des projets par thème et un calendrier.

#	Nom du projet	Brève description	Pilotage	Etat d'avancement	Date de lancement
1	eBau (procédure électronique d'octroi du permis de construire).	Le projet eBau vise à simplifier la procédure d'octroi du permis de construire et à permettre son déroulement sous forme électronique dans le canton de Berne. La phase pilote a débuté en été 2018. Depuis l'été 2019, il est possible de déposer une demande de permis de construire en ligne. Le développement et la consolidation de l'application eBau se poursuivront par étapes jusqu'en 2022.	DIJ-OA-COT	Mise en œuvre	01.2021
2	Communication électronique des écrits / LPJA	Les requêtes et les plaintes pourront à l'avenir être déposées auprès des autorités cantonales et communales, qui seront habilitées à transmettre les ordonnances et les décisions aux parties par voie électronique. Aujourd'hui, il faut encore signer ce type de documents à la main et les envoyer par la Poste. La communication électronique des écrits doit être rendue obligatoire pour les avocates et les avocats. Celle-ci reprend des bases importantes du projet de numérisation de la Confédération pour la justice (Justitia 4.0). Elle se fera via une plateforme de transmission qui doit encore être mise en place.	DIJ, Office juridique	Réalisation	01.2023
3	Numérisation du courrier reçu	La plupart des courriers postaux reçus sont scannés de façon décentralisée ou traités sous forme papier dans les offices et les Directions. L'OIO cherche une solution pour les numériser et réduire ainsi les coûts tout en accélérant les processus de travail.	FIN-OIO	Idée	05.2022
4	ePayment Kanton Bern (paiements en ligne)	Les DIR/CHA/JUS prélèvent, dans leur domaine de compétences, des frais pour des services définis. Le règlement a lieu de diverses façons. Le ePayment vise à uniformiser cette étape via un service central pour réduire les coûts et le volume de travail.	FIN-OIO	Lancement	01.2022
5	Projet ERP, étape 1	Le canton utilise aujourd'hui des systèmes informatiques divers, parfois obsolètes et chers (FIS, PERSISKA) pour mettre en œuvre des processus de support conséquents concernant par exemple les finances ou le personnel. Il n'est possible de collecter des indicateurs importants sur la gestion des ressources que manuellement et à grand peine. Le canton est en train de remplacer ces outils par un progiciel de gestion intégré (PGI, ou ERP pour Enterprise Resource Planning) complet et efficace. Il uniformise, simplifie et optimise en même temps ses processus de support.	FIN-AF	Réalisation	01.2023

#	Nom du projet	Brève description	Pilotage	Etat d'avancement	Date de lancement
6	eDéménagement BE	La procédure eDéménagement Suisse permet d'annoncer les déménagements en Suisse ainsi que les départs pour l'étranger et les arrivées sur le territoire national. Il n'est donc généralement plus nécessaire de se déplacer auprès des autorités locales, ce qui réduit les coûts tout en garantissant un meilleur service à la population.	FIN-OIO	Réalisation	06.2023
7	TaxMe 4.0	Les différents services électroniques proposés en matière d'imposition ont été développés progressivement. Parfois inchangés depuis longtemps, ils ne sont pas coordonnés entre eux. La navigation et la prise en main n'ont pas été conçues de la même manière pour tous ces services. Le système « TaxMe 4.0 » réunit des mesures visant à proposer une nouvelle génération de services électroniques d'imposition. Les expériences clients positives y font l'objet d'une attention toute particulière. Les offres en ligne seront étoffées et ciblées au mieux sur les besoins de la clientèle, elles s'adapteront à toutes les résolutions, la convivialité des services sera optimisée et l'accessibilité prise en compte. « TaxMe 4.0 » permettra de moderniser les services électroniques d'imposition et de les développer en fonction des attentes de la clientèle.	FIN-II	Idée	12.2027
8	Sécurité de l'information Berne (LCSI comprise)	Comme l'ont montré les expériences de ces dernières années, les données des systèmes connectés sont en permanence exposées à de nouveaux risques. Les directives y afférentes sont incomplètes et la sécurité de l'information n'est pas uniforme. Le projet vise à la garantir de façon appropriée, mesurable et efficace grâce à des procédés standardisés ainsi qu'à créer une loi dans ce domaine.	FIN-OIO	Lancement	12.2022
9	Gestion et utilisation de données, y compris données gouvernementales ouvertes et géodonnées	L'interface numérique avec la clientèle et la modernisation de l'environnement des applications reposent sur la gestion active des données. On utilise des données pour soutenir les processus de gestion et de spécialisation. Il faut tout particulièrement, lorsque c'est possible et judicieux, rendre les données accessibles au public et les compléter par des géoinformations.	FIN-OIO	Idée	12.2021
10	Loi sur la protection des données (LCPD)	Le canton adapte sa loi sur la protection des données (LCPD) au droit de l'Union européenne (dans la mesure où il est contraignant pour la Suisse), qui répond aux défis posés par la numérisation croissante. La Confédération a elle aussi dû réviser la loi fédérale sur la protection des données (LPD) en fonction dudit droit. Cette démarche aura également des conséquences sur la surveillance de la protection des données. Le canton doit coordonner les nouvelles règles de la LCPD avec ses lois sur l'information, sur l'archivage et sur les fichiers centralisés de données personnelles ainsi qu'avec sa future loi sur l'administration numérique (LAN).	DIJ, Office juridique	Lancement	09.2023
11	Conception et mise en œuvre rapides	Les TIC, avec les compétences nécessaires et en collaboration avec les offices spécialisés, font progresser la numérisation de l'administration cantonale	FIN-OIO	Idée	12.2021

#	Nom du projet	Brève description	Pilotage	Etat d'avancement	Date de lancement
		et la Stratégie pour une administration numérique afin de fournir à la population et à l'économie des services haut-de-gamme et efficaces et d'optimiser les processus d'administration internes.			
12	Processus d'innovation	Il manque un processus et des réservoirs d'innovation cantonaux. Il faut donner à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs l'occasion et le temps d'exprimer leurs idées de manière horizontale et sans que ce soit compliqué.	CHA-SAN	Idée	09.2021
13	Loi sur les fichiers centralisés de données personnelles	La nouvelle loi régit la gestion des fichiers centralisés de données personnelles au sein de l'administration cantonale et doit donc décharger autant les citoyennes et les citoyens que l'administration.	FIN-OIO	Lancement	01.2021
14	Portail en ligne BE	Le canton traite les divers groupes de différentes façons car il n'existe pas de vision commune concernant une solution de portail BE. Les exigences posées au portail cantonal doivent être définies. L'idée serait de créer un même portail Smart-Gov pour le canton et les communes. Celui-ci doit permettre de résoudre les problèmes essentiellement grâce aux solutions standards existantes (comme iGovPortal).	CHA-SAN	Idée	06.2021
15	Transformation numérique, changement de culture	De nombreux projets de numérisation du canton de Berne sont déjà en phase d'élaboration ou de mise en œuvre. Le projet intitulé « Transformation numérique et changement culturel » vise à sensibiliser le personnel cantonal à l'importance de la numérisation et à ses conséquences, à l'accompagner dans cette transition, à faire en sorte que les nouveautés dans le travail quotidien soient bien accueillies et à vaincre les appréhensions. Il vise en outre à clarifier les compétences que le personnel cantonal doit acquérir et à lui donner les qualifications nécessaires pour gérer des exigences en mutation. L'Office du personnel propose déjà des offres ponctuelles par exemple pour apprendre à « diriger à distance » ou à « évoluer dans le monde du travail 4.0 ». D'autres mesures doivent permettre au personnel cantonal de relever les défis de la transition numérique et de s'engager dans le processus de changement.	FIN-OP	Idée	06.2022
16	Processus de bout en bout (« E2E »)	L'administration doit avoir une même vision des processus de bout en bout, ce qui passe par la définition de directives valables pour tout le canton. Il convient de soumettre les outils existants à une analyse des concordances et des écarts et de concevoir des scénarii de mise en œuvre.	CHA-SAN	Idée	09.2021
17	eSPA (numérisation ODH)	Le nouvel Office de la santé de la DSSI numérisera autant que possible la collecte, l'enregistrement et l'exploitation de données. Le projet analyse en profondeur tous les processus de l'office et montre comment ils peuvent être numérisés. Ainsi, p. ex., dans le domaine de la rémunération des prestations hospitalières, la solution numérique mise en œuvre à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 permet de régler des factures par cas d'environ 1,2 milliard de francs par an. Les données ainsi obtenues peuvent servir à contrôler les prestations de façon plus efficace et rapide. La saisie des données statistiques concernant	DSSI-OH	Réalisation	12.2023

#	Nom du projet	Brève description	Pilotage	Etat d'avancement	Date de lancement
		la santé se fait via une plateforme de collecte créée à cet effet. Utilisée progressivement à partir de 2021, elle automatisera les étapes manuelles de saisie et de calcul de probabilités.			
18	NeVo/Rialto	<p>Situation initiale : Dans le cadre du projet NeVo (nouveau système de gestion des dossiers), le canton de Berne dote sa police (POCA) et son Ministère public d'un nouveau système commun de gestion des dossiers. Celui-ci vise à faciliter et à optimiser la collaboration et l'échange de données. Il est aussi motivé par le fait que les systèmes de gestion des dossiers, notamment celui de la Police cantonale, seront bientôt obsolètes et doivent absolument être remplacés.</p> <p>Solution : Suite à l'appel d'offres OMC, l'entreprise Swisscom s'est vue adjudger en décembre 2016 la mise en œuvre de ce projet d'innovation. Celui-ci développe le produit Rialto, qui se base sur le système SAP ICM (Investigative Case Management). La solution soutiendra le travail réalisé par les agents et agentes de la POCA à leur poste de travail mais aussi en déplacement lors d'engagements sur le terrain (tablettes, smartphones).</p>	DSE-POCA	Réalisation	12.2020
19	SmartPrison	Le projet Smart Prison vise à permettre la communication en prison et à mettre en œuvre des processus qui, d'une part, concernent directement les personnes détenues et, d'autre part, facilitent, grâce à la numérisation, le travail du personnel en le rendant plus efficient et efficace. Il couvre l'entrée, le séjour et la sortie des détenu-e-s et tient aussi compte des spécificités de l'exécution spéciale. Il comprend du matériel informatique et des logiciels ; les cellules seront équipées en conséquence. Le fournisseur met à disposition un service incluant un serveur et une application.	DSE-OEJ	Lancement	ouvert
20	Signature numérique	Avec l'instauration de la primauté du numérique, il devra être possible de signer des documents par voie électronique dans différents domaines de l'administration cantonale, afin de proposer des services sans rupture médiatique à l'administration, à l'économie et à la population. La signature numérique doit être indépendante des applications spécialisées ou des applications de groupe concrètes et pouvoir, le cas échéant, être utilisée aussi par des clients / des partenaires. Les besoins et l'approche avec l'OIO et les DIR/CHA/JUS doivent encore être clarifiés. Le canton testera aussi la mise en place d'un système de validation des signatures pour permettre aux destinataires de documents signés numériquement d'en contrôler l'authenticité et l'intégrité.	CHA-SAN	Idée	06.2021
21	Loi sur l'administration numérique (LAN)	La LAN établit un cadre juridique permettant de mettre progressivement en place une organisation et une infrastructure technique pour l'administration numérique du canton de Berne.	FIN-OIO	Concept	12.2021
22	eArchiv pour les communes	Ces dernières années, différentes communes ont instauré la primauté du numérique dans leurs administrations ; d'autres leur emboîteront bientôt le pas. Logiquement, l'archivage à long terme doit lui aussi se faire numériquement. Il	CHA-AEB	Idée	ouvert

#	Nom du projet	Brève description	Pilotage	Etat d'avancement	Date de lancement
		ne serait cependant ni judicieux, ni possible pour chaque commune du canton de mettre en place son propre système d'archivage électronique. Elles ont donc exprimé à plusieurs reprises le souhait que le canton propose une solution en la matière. Plusieurs entreprises privées fournissent déjà ce type de services aux communes. Il faut dès lors examiner s'il y a ou non une volonté politique que le canton s'implique activement dans ce domaine et, si tel est le cas, étudier les possibilités concrètes et les coûts à prévoir.			
23	Vote électronique	Le projet de vote électronique fait partie du programme gouvernemental de législature 2019 à 2022 arrêté par le Conseil-exécutif. Il doit permettre aux électrices et aux électeurs de voter, non seulement par courrier ou à l'urne, mais aussi par voie électronique. Avant d'examiner la possibilité de reprendre les essais interrompus dans ce domaine en 2019, le canton de Berne attend que la Confédération définisse et mette en place un nouveau cadre.	CHA-ORDP	Lancement	ouvert
24	newweb@BE	Situation initiale : La dernière révision des sites internet cantonaux date d'il y a environ 10 ans. Les sites sont complètement dépassés en termes de compatibilité mobile, de design et de mode de navigation. Solution : Site internet épuré, offres de services fonctionnant en version mobile, focalisation sur les besoins en ligne de la clientèle, simplicité des interactions. Objectifs : Diminuer les appels et les visites aux guichets concernant les opérations ne nécessitant aucune action de l'administration, améliorer la vue d'ensemble des contenus web et réduire leurs redondances, réduire le travail de gestion à moyen et long terme, donner aux collaboratrices et aux collaborateurs impliqués dans les projets web des standards communs, accroître le professionnalisme et renvoyer l'image positive d'un canton tourné vers l'avenir.	CHA-ComBE	Réalisation	12.2021
25	Participation politique	Situation initiale : Dans une déclaration de planification, le Grand Conseil demande au gouvernement de promouvoir l'éducation à la citoyenneté en prévoyant de nouvelles mesures visant à soutenir la transmission du savoir en matière de politique et de démocratie, à susciter de l'intérêt pour les activités de l'Etat et à faciliter ainsi l'acquisition des compétences nécessaires pour participer activement aux événements politiques fédéraux, cantonaux et communaux. Objectif : Susciter l'intérêt des 16-23 ans pour la politique du canton de Berne de manière à accroître la participation de cette tranche d'âge aux élections et aux votations. Solution : Pas de formation adéquate de l'opinion sans informations pertinentes et pas de participation politique sans formation adéquate de l'opinion. La Chancellerie d'Etat exploite un compte Instagram animé par et pour des jeunes. Celui-ci donne, avec un contenu approprié, des informations sur le	CHA-ComBE	Réalisation	11.2020

#	Nom du projet	Brève description	Pilotage	Etat d'avancement	Date de lancement
		canton de Berne. Il promeut les compétences médiatiques. Le projet « Bärn – c'est nous » a commencé début novembre 2020.			
26	e-ID	Pour le monde numérique, il est nécessaire de se doter d'une solution simple d'identification électronique au moyen d'un e-ID (moyen d'identification électronique). L'e-ID est indispensable à la mise en œuvre de la Stratégie pour une administration numérique.	FIN-OIO	Idée	06.2022
27	Guichet en ligne pour les entreprises (Easy-Gov.swiss)	Les entreprises qui ignorent ce qui relève des compétences de l'Etat peuvent, via le portail easygov.swiss, bénéficier en ligne, sans rupture médiatique et selon le principe « once-only », de prestations administratives. Cette interface ne propose actuellement que des services de la Confédération. Son architecture est en cours de révision jusqu'à fin 2020 pour étudier la possibilité d'y intégrer les prestations cantonales et communales. En fonction du résultat, le canton de Berne examinera ensuite s'il y fait figurer celles qu'il propose.	CHA-SAN	Idée	12.2021
28	Portail clients OCRN	Mise en place d'une plateforme de cybergouvernement sous la forme d'un portail attractif pour la clientèle. Cette dernière aura accès à des contenus et des fonctionnalités ayant trait à la gestion des débiteurs (informations relatives aux justificatifs et aux paiements, saisie de coordonnées bancaires, simplification des procédures de paiement par tranches et de l'octroi de facilités de paiement, possibilités de paiement direct, etc.), mais aussi des offres en ligne d'admission à la circulation de véhicules et de personnes.	DSE-OCRN	Lancement	01.2024
29	Nouveau système d'information agricole	Le « nouveau système d'information agricole » remplacera le système actuel d'information agricole du canton de Berne (GELAN) par une nouvelle architecture et des fonctionnalités inédites. Le système GELAN, exploité conjointement par les cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure, est un logiciel complet basé sur un SIG et destiné à traiter diverses tâches d'exécution relevant de l'agriculture, de la nature ou de domaines connexes. Les cantons partenaires de SO et de FR seront rejoints par d'autres, ce qui permettra de mieux le refinancer.	DEEE-SPD-GE-LAN	Idée	12.2023
30	EnerGIS	L'Office de l'environnement et de l'énergie (OEE) cherche à lancer, conformément au programme gouvernemental de législature 2019 à 2022 (Engagement 2030), le développement d'une plateforme complète de données énergétiques (PDE). Cette PDE tiendra compte de l'utilisation actuelle et future de l'énergie fournie par l'environnement et fournira également d'autres données liées à l'utilisation de l'énergie. Celles-ci proviennent des planifications effectuées en matière d'énergie et de climat, d'espace, de lieux et de bâtiments ainsi que de domaines directement ou indirectement connexes. Elles doivent permettre de concevoir la plateforme pour que celle-ci consolide de façon effective la base de données sur la protection du climat. Le canton de Berne est à l'origine de cet outil, dont il est le propriétaire et l'exploitant.	DEEE-OEE	Réalisation	2021-2022



### 3. Calendrier, modalités, organisation, compétences

La planification des priorités sera régulièrement revue par le SAN et la CAN. Si nécessaire, les points clés des différents projets seront adaptés. Le SAN garantira la coordination et gèrera un portefeuille cantonal de numérisation. Il centralisera pour cela le recensement des projets de numérisation en cours et prévus, échangera avec les responsables de ce domaine dans les DIR/CHA/JUS et encouragera l'établissement de liens au sein de l'administration cantonale ainsi qu'avec les communes et d'autres groupes. Pour favoriser les échanges et la transparence, il publiera sur Internet les thèmes prioritaires et la planification sous une forme adéquate. Le Conseil-exécutif se chargera tous les ans d'actualiser et d'adopter la planification des priorités. Conformément à la Stratégie pour une administration numérique, il associera, comme c'est déjà le cas avec la présente planification, les organes prévus (et notamment la Délégation à l'administration numérique) au contrôle de cet outil.

Les Directions et les offices sont chargés de mettre en œuvre les différents projets. Le SAN contribue aussi à faire avancer certains thèmes prioritaires.

### 4. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

Le Conseil-exécutif s'est fixé dans le programme de législature 2019 à 2022 l'objectif stratégique suivant : « Le canton de Berne en tant que centre politique national exploite les opportunités de la transition numérique et fournit à la population et à l'économie des services efficaces, de haute qualité et efficaces ». En adoptant la Stratégie pour une administration numérique 2019-2022, le Conseil-exécutif a posé un jalon important sur la voie de la transition numérique. La présente planification des priorités concrétise cette stratégie conformément à la mission donnée dans ce document.

### 5. Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

Pour la réalisation des différents projets, le Conseil-exécutif a défini dans la Stratégie pour une administration numérique une démarche décentralisée. Les Directions responsables des projets analysent leurs répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux et les font figurer dans les autorisations de dépenses correspondantes.

### 6. Répercussions sur les communes

Il n'est pas toujours facile de distinguer les projets de numérisation purement cantonaux de ceux qui s'étendent aux communes. En outre, du stade de l'idée à la mise en œuvre, le classement peut changer. Dans chaque cas, les communes sont cependant directement ou indirectement concernées par une partie des projets inscrits dans la planification des priorités. La liste desdits projets figure ci-après avec, entre parenthèses, une indication concernant l'implication des communes. Celle-ci est décisive dans le succès de leur mise en œuvre.

- Portail en ligne BE (participation de trois représentants de communes au groupe de travail)
- eArchiv pour les communes (actuellement via la CCB)

- Gestion et utilisation des données, y compris données gouvernementales ouvertes et géodonnées (l'implication des communes sera définie avant le début du projet, qui est fixé au 2e trimestre 2021).
- e-ID (via les représentants des communes à la CAN)
- Processus d'innovation (avec la participation de la Ville de Berne dans l'équipe de projet et l'implication d'autres représentants de communes via la CAN)
- Processus de bout en bout « E2E » (si nécessaire)
- Vote électronique (à définir, début du projet ouvert)
- Divers fondements juridiques : LPD, LAN, LCSi, LFDP, LPJA (via des procédures de consultation)

Conformément à la démarche décentralisée prévue dans la Stratégie pour une administration numérique, les Directions responsables des projets analysent les répercussions sur les communes et celles-ci doivent être approuvées avec les autorisations de dépenses correspondantes. La présence à la CAN de quatre représentants permanents issus d'une petite, d'une moyenne et d'une grande commune ainsi que d'une commune francophone garantit une implication large, constante et précoce de ces entités.

## **7. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société**

Conformément à la démarche décentralisée prévue dans la Stratégie pour une administration numérique, les Directions responsables des projets analysent les répercussions sur l'économie, l'environnement et la société.

## **8. Proposition**

La Chancellerie d'Etat propose au Conseil-exécutif d'adopter le présent projet d'arrêté.

Pièces jointes

- Planification des priorités 2021 - cartographie, thèmes, planification